Un geste de solidarité
Une seconde vie pour vos objets

Nous venons en Île-de-France, chez vous, gratuitement, récupérer vos objets en bon état, volumineux et réutilisables à la vente.

Ces collectes servent l'objet social et environnemental d'Emmaüs : **la lutte contre l'exclusion et la réduction des déchets sur le territoire**. Elles permettent de financer des actions auprès de 2 communautés Emmaüs **Neuilly Emmaüs Avenir (93)** et **Emmaüs Liberté (94)** en donnant une seconde vie aux objets dont vous n'avez plus l'usage.

Nous nous engageons à les revendre dans nos boutiques solidaires pour financer l'hébergement et l'accompagnement de personnes en situation d'exclusion.

Merci de votre générosité

Notre charte de collecte à domicile

Cette charte constitue pour chacun d'entre nous un engagement mutuel.

Notre engagement	Votre engagement
Respecter vos dons en leur donnant une seconde vie au service des plus démunis.	Donner des objets réutilisables, dont l'état et l'aspect nous permettent de mener à bien notre mission.

Notre service de collecte à domicile est exclusivement gratuit. Le donateur peut décider, sans aucune obligation et à son initiative, de donner un pourboire à l'équipe qui viendra effectuer la collecte.

Les relations entre les donateurs et nos équipes de collecte doivent se faire dans le respect réciproque et les règles habituelles de courtoisie.

Pour nous contacter

Mail	jedonne@emmauscollecte.com
Site	www.emmauscollecte.com – formulaire de collecte à domicile
Tél.	**01 72 955 955** ou message laissé sur répondeur

Pour toute modification de collecte, merci de nous contacter au minimum **3 jours à l'avance** (par mail ou par téléphone).

Nos engagements

Nous nous engageons à :

- **Envoyer un récapitulatif** de votre demande par mail, ainsi qu'un SMS de rappel avant notre passage.
- **Respecter la tranche horaire** communiquée par nos conseillers.
- **Collecter l'ensemble des objets** figurant sur votre liste, dans la mesure où ils sont conformes aux engagements du donateur et aux conditions de don.
- **Collecter jusqu'au 4e étage sans ascenseur.** Au-delà du 4ième étage, un ascenseur pouvant contenir les meubles est nécessaire.
- **Démonter les meubles si besoin,** dans la mesure de nos possibilités et si cela est nécessaire et techniquement réalisable. Un accord préalable est à donner par Emmaüs Collecte lors de la prise de rendez-vous.

Vos engagements

Lors d'une demande de collecte à domicile, le donateur s'engage à :

- **Communiquer la liste la plus précise possible** des dons ; les objets collectés le jour du rendez-vous devant être conformes à cette liste.
- **Donner des objets propres, complets, réutilisables et en bon état.**
- **Prévenir au minimum 3 jours à l'avance** en cas d'imprévu ou de modification.
- **Être présent, joignable et répondre aux appels de l'équipage** sur toute la tranche horaire communiquée.
- **Préparer la collecte** pour permettre une intervention rapide et en toute sécurité :
  - Emballer les petits objets et le textile dans des cartons ou sacs fermés.
  - Débrancher les appareils électriques et les arrivées d'eau et de gaz.
  - Décrocher les objets suspendus aux murs et au plafond.
- **Faciliter l'accès :** réserver une place de stationnement en bas du domicile (si besoin, contacter votre mairie pour une demande d'autorisation de stationnement à moins de 20 mètres de votre domicile) ; libérer les accès (hall, portes, couloirs, ascenseurs).

ATTENTION : Nos équipes ne réalisent pas de manutention par les fenêtres, balcons ou tout autre accès extérieur.